



Les solutions pour se débarrasser du piétin

Le piétin reste la principale cause de boiterie chez les ovins. Se débarrasser de cette maladie contagieuse passe d'abord par la prévention, en éliminant les facteurs de risque.

La liste des problèmes liés au piétin qui entraînent une baisse des performances est longue : toxémie de gestation, prolapsus, perte d'état, diminution de la fertilité des femelles, béliers qui ne saillissent pas...

Des facteurs de risque bien connus

Même si les aspects génétiques méritaient d'être précisés, les facteurs de risque du piétin sont aujourd'hui bien connus :

- **Des animaux contaminés introduits dans l'élevage :** lors de l'achat d'animaux reproducteurs, il est indispensable de vérifier leurs pieds et l'absence de piétin.
- **Un pédiluve mal utilisé :** aux premiers stades de la maladie (mal blanc, échauffement), réaliser rapidement un pédiluve de stationnement évite les complications. Mais en la matière, le remède peut être pire que le mal ! Dans un pédiluve devenu au fil des passages un véritable bouillon de cultures, des brebis saines peuvent ressortir contaminées. Pour être efficace, un pédiluve doit être propre et bien aménagé.

MODES D'EMPLOI ET COÛTS DES COMPOSÉS CHIMIQUES À AJOUTER AU PÉDILUVE

COMPOSÉ CHIMIQUE	SULFAT DE ZINC	SULFATE DE CUIVRE
Taux d'incorporation (en % du volume d'eau)	15 %	5 à 10 %
Prix indicatifs (HT 2010)	40 à 50 € les 25 kg	80 à 90 € les 25 kg

- **Des litières humides :** lorsque la peau située entre les onglons est maintenue chaude et humide, les bactéries responsables du piétin pénètrent l'épiderme puis infectent le pied.
- **Des zones boueuses à l'extérieur :** l'espace interdigité de la brebis étant particulièrement étroit, la boue y est facilement emprisonnée. Les bactéries responsables du piétin qui vivent dans la terre trouvent alors un site de développement privilégié, puisque sans air. Toutes les zones de passages « boueuses » sont donc à proscrire si possible : zone d'abreuvement, abords des bâtiments lors de passages quotidiens...

Une maladie infectieuse

Le piétin est lié principalement à l'action de deux bactéries :

- L'une, très résistante dans le milieu extérieur (fèces), provoque une inflammation de l'espace interdigité situé entre les onglons, à l'origine des complications ultérieures.
- L'autre subsiste plutôt dans les litières humides ou bien les endroits boueux, toujours à l'abri de l'air.



Dans un premier temps, la maladie se déclare par une inflammation (photo de gauche). Puis, la nécrose envahit la corne interne et peut provoquer un décollement de l'onglon (photo de droite).



Si le pédiluve n'est pas propre, le remède peut être pire que le mal.

Adapter le moyen de lutte à l'importance des boiteries

Le parage : un passage obligé

Les bactéries responsables du piétin étant de nature anaérobie (vivant en l'absence d'air), parer les onglons des animaux atteints est indispensable afin d'exposer les zones infectées à l'air. Les traitements externes (pédiluve, pulvérisation) peuvent alors être efficaces.

La vaccination : coûteuse mais efficace

La vaccination seule ne peut pas prévenir complètement le piétin ni guérir les animaux atteints mais elle est un bon auxiliaire dans la lutte contre la maladie. Cette opération est donc nécessairement à associer aux autres moyens de lutte, en particulier le parage et le passage au pédiluve (sous réserve qu'il soit bien fait). Il s'agit du Footvax®. En règle générale, les brebis sont vaccinées une fois par an après une primo vaccination la première année. À titre indicatif, le coût du vaccin est de 75 à 80 € pour 50 ml sachant que la posologie est d'un ml par animal.

Les traitements antibiotiques : au cas par cas

Lorsque cela est envisageable compte tenu du nombre d'animaux atteints, traiter au cas par cas est particulièrement efficace. Après parage, deux solutions : soit seule la corne tendre est atteinte et la pulvérisation de l'onglon avec un spray antibiotique est suffisante : négérol®, oxytétrin®, diphacycline spray®... Si le stade de la maladie est plus avancé (décollement de la corne ou chute de l'onglon), un traitement par antibiothérapie par voie générale se justifie. L'érythromycine donne d'excellents résultats.

Une supplémentation en zinc

En terme de prévention, la mise à disposition de pierres à lécher enrichies en zinc améliore la résistance des pieds des brebis au piétin (coût indicatif : 7 à 8 € HT la pierre de 10 kg). Il ne semble pas nécessaire d'en apporter toute l'année mais de limiter la supplémentation au cours des périodes à risques pendant plusieurs semaines consécutives (périodes pluvieuses).

Enfin, la réforme des boiteries chroniques s'impose.



Après le parage, ramasser puis détruire les onglons. Un bidon de collecte est facilement transportable en bergerie et dans les prés.



Bien se renseigner auprès de son vétérinaire au sujet des contre-indications du vaccin : stade physiologique, compatibilité avec les autres médicaments.

Pour plus de renseignements, voir fiche "Parage des onglons..." et demandez conseil à votre vétérinaire.

Pour en savoir plus 
www.reconquete-ovine.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Élevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2010. Document réalisé avec le soutien financier de :

